

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VILLE D'AUBIN

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Date de la convocation : 06/12/2024

Le douze décembre deux mil vingt-quatre, à 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame TEULIER Christine, Présidente du C.C.A.S.

Étaient présents (13) : Mme TEULIER Christine, M. DERBOIS François, M. GAILLAC Maxime, Mme GARRIC Magali, Mme JANNOT Nicole, Mme JOSEPH-EDMOND Michèle, Mme MAZARS Séverine, Mme PLEINECASSAGNE Michèle, M. BOSCUS Serge, M. FABRE Bernard, M. LONCKE Jean-Claude, Mme NEGRE Gisèle, M. SOUVERAIN Bernard.

Procurator(s) (0) :

Absent(s) et excusé(s) (4) : Mme SALVAN Maryline, Mme GUERIN Annie, Mme PICHON Thérèse, Mme SOLIS Hélène.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Séverine MAZARS

Nombre de membres : 17
Membres présents : 13

Membres en exercice : 17
Membres ayant donné procuration : 0

Votants : 13

DELIBERATION N° : 2024-21

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 – CCAS BUDGET ANNEXE SAAD 2024

La Présidente,

INFORME les membres du Conseil d'Administration que suite à une augmentation des prestations réalisées par le service d'aide à domicile, il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires, notamment pour adapter les niveaux de dépenses aux charges de personnel. Les crédits du groupe 2 « dépenses afférentes au personnel » ont été évalués sur une activité prévisionnelle de 21 000 heures. Or le niveau de prestations réalisé pour la période de

janvier à novembre 2024 s'élève à 22 861,29 heures, ce qui laisse présager une hausse annuelle d'activité d'environ 16,5 %.

La Présidente,

PROPOSE aux membres du Conseil d'Administration d'augmenter les crédits de + 46 000 euros en section de fonctionnement, en recettes au groupe II « *Autres produits relatifs à l'exploitation* » (ligne comptable 706) et en dépenses au groupe II « *Dépenses afférentes au personnel* » (ligne comptable 6218).

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,

ADOPTE

Les ajustements budgétaires portant sur le budget annexe 2024 du CCAS, service prestataire d'aide à domicile, tel que présentés ci-après :

120785746 Code INSEE	C.C.A.S. AUBIN CCAS AIDE A DOMICILE	DM n°2 2024
-------------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

Décision modificative n°2 : Mise à disposition BE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6218 Autres personnels extérieurs	0 00 €	46 000,00 €	0 00 €	0 00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	0 00 €	46 000,00 €	0 00 €	0 00 €
R-706 Prestations de services	0 00 €	0 00 €	0 00 €	46 000,00 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 00 €	0 00 €	0 00 €	46 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0 00 €	46 000,00 €	0 00 €	46 000,00 €
Total Général		46 000,00 €		46 000,00 €

Votes : 13 pour / 0 contre / 0 abstention

Transmission au contrôle de légalité le 19 décembre 2024.

Publiée le 19 décembre 2024.

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 18/12/2024
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance MAZARS Séverine 	Président(e) de séance TEULIER Christine  
---	--